

19 mars 1962.-

2/4 / Pers.³K.Ph.-

Déci
Matricule 2

KARAHAMUHETO Philippe
- Lettre

191311962

tion
ation

nce que
t embi-
isant que
re défi-
me Foncti-

1 Pse 1 dx

onnaire de 3ème classe. Par contre le 19/3/62, je reçois une copie de l'Arrêté Ministériel n°34 Pers du 28/2/62, m'avisant que je suis intégré à titre provisoire dans le Cadre des Préfectures de l'Administration Centrale au grade de Fonctionnaire de 3ème classe.-

Je vous prie de me dire laquelle des deux décisions je dois tenir en conformation définitif ou provisoire.-

Agréer Monsieur le Chef du Département de la Fonction Publique, ma considération très distinguée.-

KARAHAMUHETO. Philippe.-

